



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2024-003

Séance du 20 mars 2024

Le vingt mars deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Noël LACROIX, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Mathilde SONZOGNI, Martine MARTY, Romain CUGNET, Martine REFFET, Philippe BOST, Martine POLTRON.

Absents excusés : Roberto SAILIS, José ACEBEDO CANDIL, Annie BONNIVARD, Charles COSTEL, Abdelhamid BELHADDAD, Isabelle BIETRIX, Philippe GIRARD.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Philippe OLIVE

Date de Convocation : 13 mars 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 9

Votants : 8

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Président présente le compte administratif pour l'année 2023 se soldant comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	4 447 029,13 €
Dépenses	3 593 758,92 €
Résultat	853 270,21 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	195 192,12 €
Dépenses	353 215,11 €
Résultat	- 158 022,39 €

Après lecture et commentaires, le Président et ordonnateur du Syndicat Gérard BORDON quitte la séance pour le vote. Sous la présidence de Jean-Claude Chappellaz, vice-président, et après mise au vote, le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité, le compte administratif 2023 tel qu'il est établi. Monsieur le Président, reprend la séance à l'issue du vote et remercie le conseil pour sa confiance.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Président
Gérard BORDON

SIVU
ARC ENERGIES MAURIENNE
50, Place de la Mairie - 73130 SAINT AVRE
Tel: 04.79.56.29.56 / Fax: 04 79 56 59 55
Email : info@arc-energiesmaurienne.fr
SIRET: 200 090 348 00018
Numéro TVA intra : FR 39 200 090 348